

Rapport minute

Avril 2020 Domaine de l'Ermitage



Depuis 2016, la municipalité de Saint-Mandrier-sur-Mer s'est associée à la LPO PACA, dans le cadre du programme Refuge LPO®. Le Domaine de l'Ermitage, reconnu pour son cachet et son patrimoine naturel, a été labellisé et a fait l'objet d'un état zéro de la biodiversité. A la suite de ce dernier, un plan de gestion a été établi afin d'améliorer l'accueil de la biodiversité sur le site pour les trois années à venir.

Depuis, la municipalité a mis en œuvre en autonomie des actions favorables à la biodiversité, comme par exemple la création d'une mare pédagogique.

Dans le cadre du renouvellement de son label, une évaluation de la biodiversité est réalisée depuis l'été dernier afin d'appréhender les changements engendrés par les actions mises en place depuis 2016.

Calendrier des inventaires :

Date de passage	Groupes faunistiques étudiés
09/04/2020	Oiseaux
09/04/2020	Papillons de jour et autres insectes

Site prospecté :



Méthode :

Pour les oiseaux, des points d'écoute des chants, des observations directes aux jumelles et un suivi des nichoirs en période de reproduction ont été faits.

Pour les insectes, une recherche au niveau de tous les habitats favorables a été faite (prairies, zones d'arbustes, zones ensoleillées, zone d'herbes hautes, etc.). Les insectes étaient capturés avec un filet entomologique. Les espèces identifiables avec des critères morphologiques étaient relâchées.

Les autres groupes faunistiques (reptiles) ont été observés à l'occasion de prospection aléatoire, sans recherche ciblée.

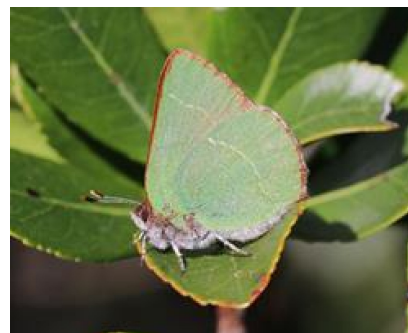
But de l'inventaire :

Pour les oiseaux comme les insectes, l'objectif de cette session d'inventaire était de réaliser exactement les mêmes protocoles d'étude aux mêmes endroits du site et à la même période, à l'image de ce qui a été fait dans le cadre de l'état zéro en 2016. Ceux-ci afin de pouvoir évaluer l'évolution de la richesse spécifique et des cortèges d'espèces du site.

A cette période, les espèces précoces et les migratrices sont à rechercher.

En complément, dans un objectif de continuer à améliorer les connaissances, deux espèces ont fait l'objet d'une recherche ciblée. En effet, au vu de sa localisation, le Domaine de l'Ermitage possédait les conditions écologiques favorables pour héberger deux espèces rares au niveau de sa partie forestière :

- Le **Thècle de l'Arbousier (*Callophrys avis* (Chapman, 1909))** : espèce très localisée, présente uniquement dans certaines stations du Var et des Alpes Maritimes. Cette espèce a besoin des arbousiers pour pondre et d'autres plantes comme le romarin, les asphodèles, les euphorbes et les cistes pour se nourrir.



Thècle de l'Arbousier © Marion Fouchard

- Le **coléoptère *Julodis onopordi* (Fabricius, 1787)** : très rare en France, ce petit insecte est caractérisé par son aire de répartition restreinte sur une petite station dans les Bouches du Rhône ainsi que sur la commune de Saint Mandrier. Présente de début mai à mi-juin, cette espèce est liée au Chêne-Kermès implantés sur des sols sablonneux. Découvert en 1874 sur la commune de Saint Mandrier, il n'a jamais été revu depuis.



Julodis onopordi (Fabricius, 1787) © Wikipedia

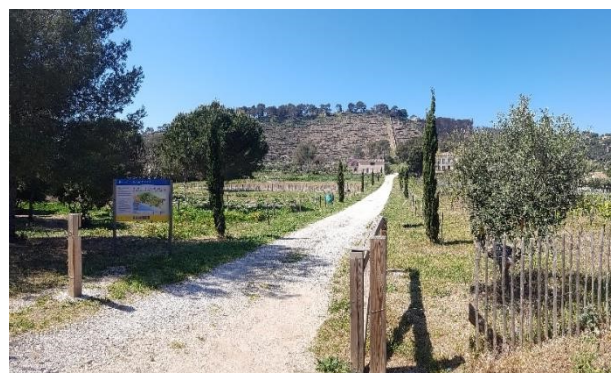
Résultats

36 espèces ont été observées sur le domaine de l'Ermitage : 26 espèces d'oiseaux (contre 26 espèces en avril 2016), 9 espèces de papillons de jour (contre 13 espèces en avril 2016).

Une baisse de diversité est donc visible entre 2016 et 2020. Cette dernière a sûrement été engendrée par à l'incendie de la forêt pendant l'été 2019, qui a détruit une partie des milieux intéressants pour la biodiversité.



Le domaine de l'Ermitage en 2019 avant l'incendie
© Marion Fouchard



Le domaine de l'Ermitage suite à l'incendie
© Marion Fouchard

Dans le détail, les oiseaux et les insectes ont principalement été observés au niveau des cultures et sur les bords fleuris non pâturés, où on les retrouve à la recherche de nourriture avec à titre d'exemple la Huppe fasciée, la Bergeronnette grise et la Tourterelle turque pour les oiseaux, la Piéride de la rave et l'Azuré commun pour les papillons. Un couple de Tourterelles turque a été observé, dans un pin situé dans les cultures, réalisant plusieurs aller-retour transportant du matériel (branche, herbe...) pour construire un nid.

Sur l'ancienne pinède les espèces sont peu nombreuses. Au niveau des lisières, notamment tout en haut du terrain où la végétation herbacée et arbustive commence à reprendre, certaines espèces recolonisent l'espace. A cet endroit des espèces, marquant leur territoire par leur chant, ont été observées comme par exemple le Pinson des arbres et un couple de Fauvette mélanocéphale.

Des migrateurs ont bien été vus de passage au-dessus du site (Hirondelles des fenêtres, Hirondelles rustiques, Martinets noirs).

Pour finir, certaines espèces, liées au milieu forestier, n'ont pas été revues par rapport à 2016 comme par exemple le Pouillot véloce et le Grimpereau des jardins. A l'inverse de nouvelles espèces ont été vues comme par exemple le papillon de jour l'Echancré (portrait ci-dessous).

Avec la disparition de leur habitat favorable au niveau du domaine, le Thècle de l'Arbousier (*Callophrys avis* (Chapman, 1909) et le coléoptère *Julodis onopordi* (Fabricius, 1787) n'ont pas été observés.



La pinède suite à l'incendie © Marion Fouchard

Les sessions d'inventaire à venir auront pour objectif de recenser les espèces plus tardives.

L'ensemble des résultats des inventaires ainsi que l'ensemble des préconisations de gestion de la végétation, d'aménagement pour la faune et de valorisation seront reprises et étoffées dans le rapport final, livré au 4ème trimestre 2020.

Espèces observées sur le Domaine de l'Ermitage le 09 Avril 2020

Oiseaux	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> (Linné, 1758)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i> (Linnaeus, 1758)
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i> (Naumann, 1840)
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> (C.L. Brehm, 1820)
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> (Linnaeus, 1758)
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)
Mésange huppé	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i> (Gmelin, 1789)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> , (Linnaeus, 1758)
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linné, 1758)
Verdier d'europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)

Lépidoptères

Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)
Echancré	<i>Libythea celtis</i> (Laicharting, 1782)
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)
Souci	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)

LPO PACA

6 av. Jean Jaurès • 83 400 Hyères

☎ 04 94 12 79 52 ☎ 06 35 53 66 59

✉ marion.fouchard@lpo.fr

🌐 paca.lpo.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Portraits d'espèces



L'Echancré

L'Echancré présente une silhouette unique parmi les papillons de jour de France, avec de longs palpes dressés vers l'avant et des ailes de couleur marron et orange très découpées, rappelant au repos la forme d'une feuille morte.

La première génération émerge entre fin mai et juillet. Durant l'été, les mâles territoriaux attendent au niveau d'un point de vue en hauteur le passage d'une femelle afin de la féconder. Une fois fait cette dernière disperse ses œufs au niveau des bourgeons des Micocouliers, seule plante hôte des chenilles.

En été également certains papillons estivent dans les sous-bois pour éviter la chaleur. De la même manière, pour éviter le froid en hiver, les papillons tombent en léthargie pour ressortir dès les premiers beaux jours au printemps.

L'Echancré pratique dans les régions sèches une migration verticale. Il émerge au printemps en plaine puis migre en altitude dans la montagne et y reste les mois d'été pour redescendre à l'automne en basse altitude.

Boudant les fleurs, le repas préféré de l'Echancré est la sève qu'exsudent les bourgeons des arbres.

En France métropolitaine, il est présent dans une quinzaine de départements du quart sud-est et en Corse.



Echancré imago © Marion Fouchard



La Bergeronnette grise

Souvent affublée du nom de hoche-queue ou de lavandière, c'est finalement le nom de bergeronnette (petite bergère) qui fut donné à cet oiseau, souvent enclin à trotter entre les pattes du bétail pour la recherche d'insectes.

Le groupe des bergeronnettes compte quatre espèces visibles en France, dont trois sont des nicheuses communes, souvent liées aux zones humides, aux cultures, aux prairies marécageuses et aux rivières. La Bergeronnette grise est la plus commune d'entre elles. Vive, elle est facilement reconnaissable avec ses couleurs tricolores grises, noires et blanches.

Les Bergeronnettes grises s'accommodent facilement du milieu urbain tant que celui-ci est pourvu en anfractuosités et cavités leur permettant d'établir leurs nichées.



Bergeronnette grise © Aurélien Audevard

LPO PACA

6 av. Jean Jaurès • 83 400 Hyères

☎ 04 94 12 79 52 ☎ 06 35 53 66 59

✉ marion.fouchard@lpo.fr

🌐 paca.lpo.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur